



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVEMEC 2020

**Association valaisanne des entreprises
de menuiserie, ébénisterie, charpente,
vitrerie et fabriques de meubles**





Rapport d'activité du Président de l'AVEMEC *Maxime Métrailler*

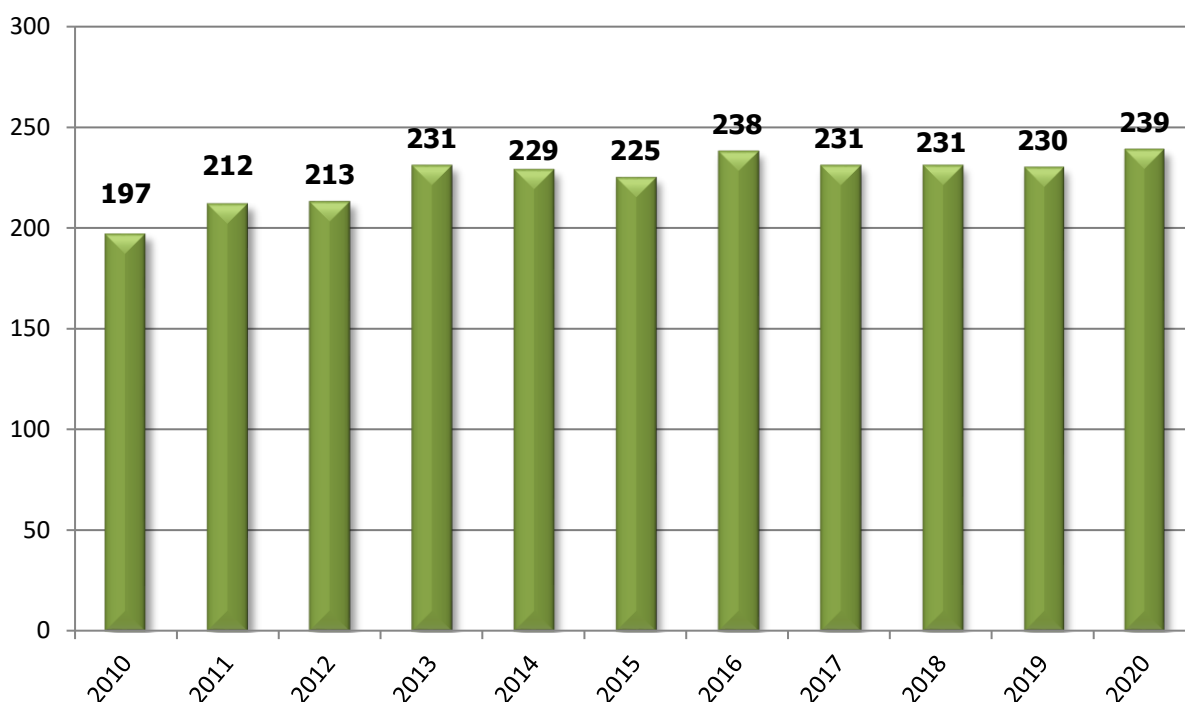
Mesdames, Messieurs les Membres,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Chers Collègues,

En guise d'introduction à ce rapport annuel, je vous propose une statistique concernant la masse salariale de nos professions.

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers « industrie du bois »

En 2020, on constate une augmentation des salaires déclarés d'environ 3.7 % par rapport à 2019. Pour rappel, les salaires minimaux sont restés stables tandis que les salaires réels étaient augmentés de 0.3 %, en rapport avec l'évolution de l'IPC selon les termes de la CCT-SOR. En 2019, on constatait une légère diminution des salaires déclarés de 0.8 %. Nos entreprises maintiennent donc une stabilité remarquable en matière de volume de travail.

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers Industrie du bois



Test d'aptitude

L'Association, avec le soutien du service de la formation professionnelle du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitude chaque année en janvier. Je vous suggère d'inscrire vos jeunes candidats à ce test, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions. En 2020, 24 jeunes se sont présentés et 15 ont démontré qu'ils possédaient le minimum requis.

EPASC

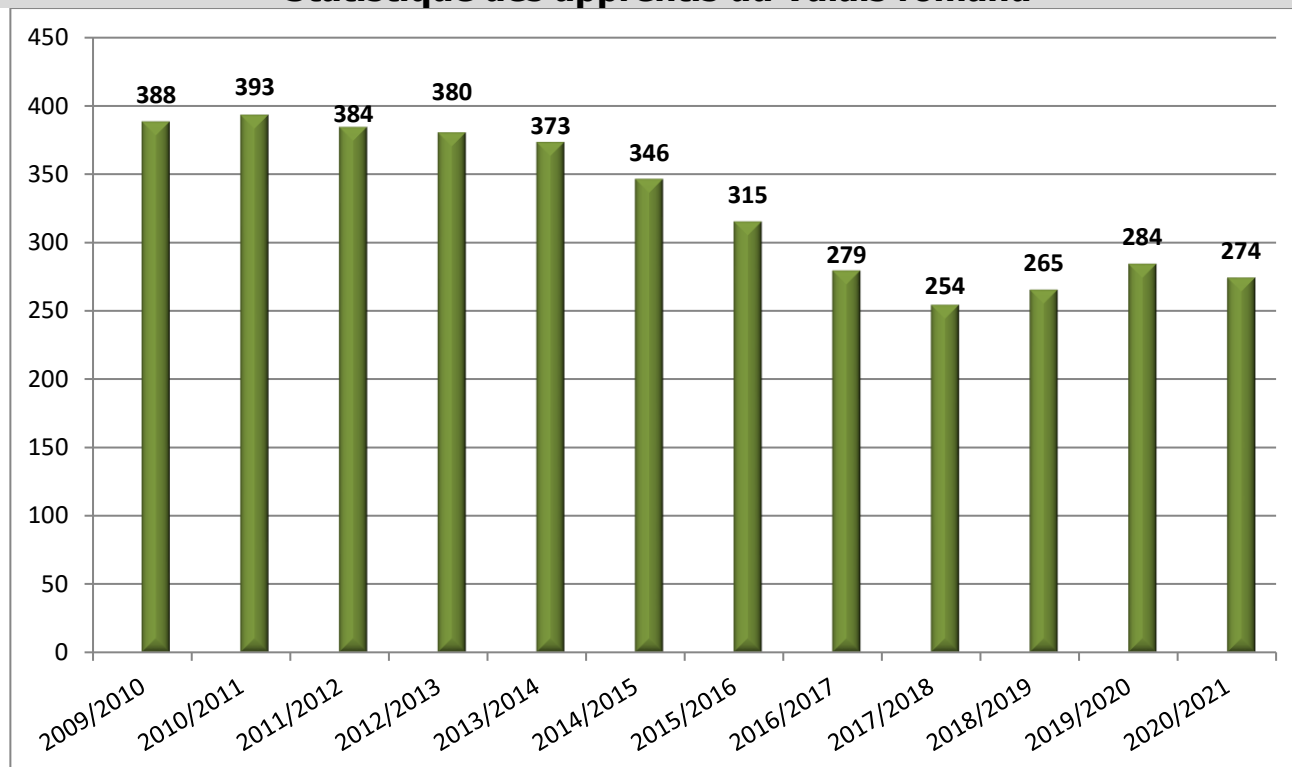
Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'école professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC) de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son Directeur, M. Gérard Clivaz et son Chef de Section M. Nicolas Gauye, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMEC, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi à tous les enseignants de pratique et de branches techniques. Leur engagement et leur patience sont profitables à tous.

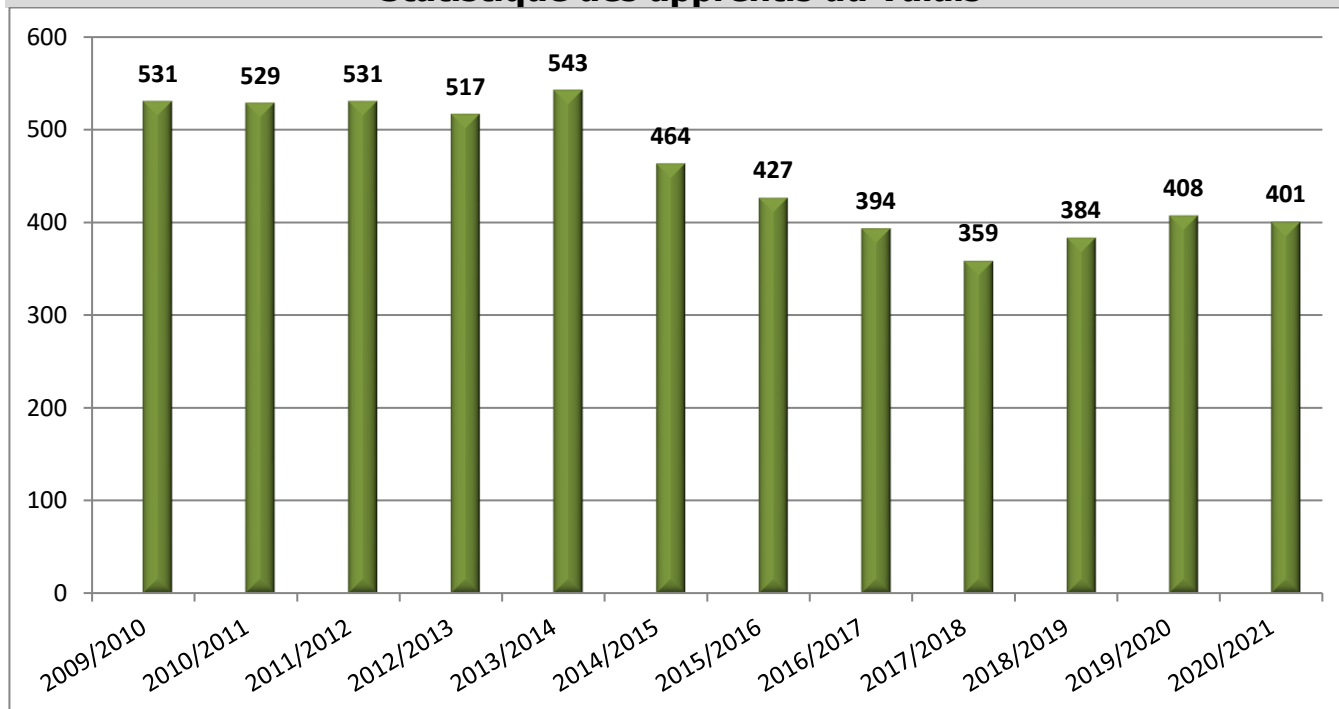
Formation professionnelle initiale

A la consultation des graphiques sur les pages suivantes, on constate que le nombre d'apprentis est resté assez stable en 2020/2021 par rapport à 2019/2020.

Statistique des apprentis du Valais romand



Statistique des apprentis du Valais



Effectifs CFC année scolaire 2020/2021

Professions	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Charpentiers	1ère	1	24	1	6	32
	2ème	1	13	0	5	19
	3ème	0	18	0	7	25
	4ème	0	22	0	6	28
Total		2	77	1	24	104
Ebénistes	1ère	0	14	4	16	34
	2ème	2	12	1	13	28
	3ème	1	7	1	13	22
	4ème	2	6	0	15	23
Total		5	39	6	57	107
Menuisiers	1ère	2	35	1	5	43
	2ème	5	38	0	11	54
	3ème	4	32	1	15	52
	4ème	4	23	0	6	33
Total		15	128	2	37	182
Vitreries	1ère	0	2	0	0	2
	2ème	0	2	0	0	2
	3ème	0	2	0	0	2
	4ème	1	1	0	0	2
Total		1	7	0	0	8
Total		274		127		401

Total Valais romand

Total Haut-Valais

Total apprentis

Effectifs AFP année scolaire 2020/2021

Profession	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Menuisiers AFP	1ère	1	7	0	3	11
	2ème	0	9	1	8	18
Total		1	16	1	11	29

Résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2020

Professions	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers	26	1	27	9	0	9	35	1	36
Ebénistes	14	1	15	11	3	14	25	4	29
Charpentiers	24	6	30	7	1	8	31	7	38
Vitriers	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Total	66	8	74	27	4	31	93	12	105

Résultats des examens AFP de fin de formation 2020

Profession	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers AFP	7	1	8	2	1	3	9	2	11
total	7	1	8	2	1	3	9	2	11

En 2020, on relève les **taux de réussite** suivants :

Menuisiers

97% égal à 97% en 2019 et contre 96% en 2018

Ebénistes

86% contre 95% en 2019 et 92% en 2018

Charpentiers

82% contre 68% en 2019 et 82% en 2018

Vitriers

100% contre 60% en 2019 et 80% en 2018

Perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 13 cours qui ont pu avoir lieu en 2020, avec un total de 134 participants. Ceci reste une belle affluence en tenant compte de la situation sanitaire et nous pouvons tous nous en réjouir.

Comme de coutume, je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques, suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Autocad I	7 participants
❖ Autocad II	9 participants
❖ Cadwork I	17 participants
❖ Cadwork II	4 participants
❖ Chariots élévateurs	26 participants
❖ Maniement de la tronçonneuse pour les charpentiers	7 participants
❖ Permis nacelle	12 participants
❖ Le verre – ce qu'il faut savoir	21 participants
❖ Systèmes d'ancrages	8 participants
❖ CAP I	8 participants
❖ CAP II	-
❖ PERCO	10 participants
❖ EDEX (suite du cours PERCO)	5 participants

Formations professionnelles supérieures

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Gestion de la formation / Gestion de la réalisation (GFGR) anciennement appelé <i>Spécialiste de fabrication (SF)</i>	13 candidats
❖ Gestion de mandat (GM1) anciennement appelé <i>Exécution de mandat (EM)</i>	4 candidats
❖ Gestion de projet (Gproj)	29 candidats

Réussite dans les formations professionnelles supérieures

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 12 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et surtout par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures. **Il s'agit de :**

Chefs de projet avec brevet fédéral BF Cproj

- ❖ Victorien Bretz
- ❖ Sébastien Caloz
- ❖ Reynald Clerc
- ❖ Axel Giroud
- ❖ Grégoire Marchet
- ❖ Timo Meury
- ❖ Kevin Picon
- ❖ Jérémie Savoy

Maîtres Menuisiers avec Brevet fédéral MME

- ❖ Jérémy Berera
- ❖ Manuel Jeannin
- ❖ Audran Lonfat
- ❖ Ludovic Maillard

Meilleurs vœux à eux pour la poursuite de leur carrière professionnelle !

Vous avez choisi le bon chemin et les bonnes professions.

Vous êtes la preuve que nos métiers sont attractifs et qu'ils permettent une carrière enrichissante.

Faites-le savoir autour de vous, partagez vos expériences, soyez fiers de votre parcours.

Nos entreprises sont modernes,

Nos entreprises possèdent les dernières technologies,

Nos entreprises sont proactives et préparent l'avenir.

Vous en avez fait de même : **BRAVO !**

Activités du Comité

En plus des affaires courantes, le Comité s'est réuni à 5 reprises en 2020 (parfois en visioconférence) et s'est notamment penché sur les dossiers suivants :

COVID-19

Qui aurait pu imaginer lors de notre première séance de Comité AVEMEC du 25.02.2020 que notre année 2020 serait rythmée par un virus ? Il faut l'admettre, cette pandémie qui s'est accélérée le 13.03.2020 nous a tous pris de court et nous a obligés à déployer une grande énergie pour la gestion de cette crise sanitaire, aussi bien au sein de l'Association qu'au Bureau des Métiers ainsi que dans vos entreprises.

Je ne vais pas faire ici l'historique de cette pandémie, dont nous avons tous bien à l'esprit les effets pour chacun de nous et de nos PME. Je tiens ici simplement à remercier et féliciter les différents acteurs qui ont mis une énergie impressionnante pour accompagner les entreprises tout au long de cette pandémie. Un merci tout particulier au Bureau des Métiers et à ses collaborateurs pour le suivi et la mise à jour très rapide des informations utiles pour la gestion de nos entreprises. Un grand bravo aux entreprises qui ont su réagir avec célérité et s'adapter pour mettre en œuvre aussi rapidement que possible les mesures imposées par la Confédération. Et enfin, un énorme merci aux collaborateurs qui, malgré cette crise et la tension qu'elle a pu générer sur les chantiers, ont gardé le cap et ont su s'adapter et poursuivre aussi normalement que possible leur travail.

Les effets de cette pandémie sont encore très présents au moment de taper ces lignes, mais force est de constater que nos entreprises ont à nouveau mis une énergie incroyable pour maintenir leurs activités. Preuve en est les masses salariales déclarées à fin 2020.

Numérique dans nos métiers

La numérisation de nos apprentissages a concrètement débuté en 2020 sur l'impulsion de votre Association et grâce à la volonté de l'EPASC, de l'AVEMEC et du Service de la formation

professionnelle d'aller de l'avant avec l'intégration des ordinateurs dans nos salles de classes. Ce sont les charpentiers qui ont débuté cette formation numérique, à Martigny, lors de la rentrée 2020. Un temps d'adaptation est forcément nécessaire pour tout nouveau projet, aussi bien en entreprises que pour les cours. Le bilan est positif et cette expérience sera bénéfique lors de l'intégration du numérique pour les menuisiers et les ébénistes. Nous suivons de manière attentive l'évolution, aussi bien grâce aux contacts réguliers avec les enseignants de l'EPASC qu'au niveau de la FRECEM.

La situation évolue rapidement au niveau national, avec des plateformes développées par nos collègues alémaniques et l'évolution de l'E-book, désormais familier de nos jeunes. La création des examens de fin d'apprentissage de manière 100% numérique était encore un sujet « sensible » il y a peu. Il apparaît aujourd'hui comme une évidence mais nécessitera un travail important. Votre Comité est très impliqué dans cette étape importante et je ne peux que remercier et féliciter mes collègues pour l'énergie consacrée à nos jeunes en formation.

Lignum Valais/Wallis

Le Comité central de l'AVEMEC compte un représentant au sein du Comité de Lignum Valais/Wallis. Le projet de développement de la filière du bois en Valais représente toujours une thématique importante pour cette Association. La première étude a dégagé deux axes importants à approfondir : la promotion du bois et l'étude de faisabilité d'une usine de seconde transformation pour la création de produits BLC et CLT en Valais. Le 2^{ème} axe a consisté en la réalisation d'une nouvelle étude conséquente. Un sondage a été envoyé auprès des entreprises de la filière à ce sujet. Votre Comité suit attentivement ce dossier et se fait le porte-parole de nos PME.

FRECEM

Nous entretenons des liens toujours très étroits avec la FRECEM. Votre Président siège en effet au Comité Directeur de notre association faitière.

Assurer une constante liaison entre les Associations membres, organiser et coordonner la préparation des épreuves romandes de procédures de qualification des formations initiales (CFC et AFP) ainsi que les examens professionnels et supérieurs, préparer des concours pour la relève professionnelle, représenter nos professions sur le plan national et international auprès des pouvoirs publics, des Associations faitières et des autres Associations de la branche, œuvrer à la promotion du bois, œuvrer et collaborer à la réalisation des différentes réformes des formations initiales et supérieures... Voici une liste non exhaustive des rôles et tâches que réalise la FRECEM tout au long de l'année.

Le partage d'expérience avec nos collègues romands est également essentiel et permet de faire avancer certains dossiers. A titre d'exemple, en 2020, sur l'impulsion de notre canton, une augmentation des cotisations du Fonds MEC a été prévue, ceci afin d'investir près de CHF 280'000/année dans la numérisation de nos métiers.

Bureau des Métiers

Les liens avec le Bureau des Métiers ainsi que les différentes Associations qu'il gère s'intensifient et se concrétisent par de plus en plus de projets en commun. C'est un atout extraordinaire que de savoir unir nos forces pour les réaliser.

J'en veux pour preuve la rapidité et la réactivité des différentes Associations pour rédiger et publier les informations et les processus suite à la pandémie de Covid-19.

La numérisation au sein du Bureau des Métiers, notamment par l'intégration de la solution E-Business, sert également à simplifier le travail de nos entreprises. Une forte volonté de faire évoluer cette solution pour améliorer et surtout optimiser le temps nécessaire à la réalisation des tâches administratives ressort des Comités des Associations – dont celui de l'AVEMEC – et du Conseil d'Administration de notre centre patronal.

Note personnelle

En 2018 et 2019 je vous parlais des bâtiments en bois qui prennent de la hauteur et de l'importance en Suisse, des titres de journaux qui annonçaient l'arrivée de gratte-ciels en bois et des grandes villes telles que Paris et d'autres capitales qui prenaient le tournant des constructions en bois. En 2020 un nombre impressionnant de projets conséquents se concrétisent dans notre canton. Un bâtiment de 5 étages entièrement en bois a vu le jour en ville de Sion et cette solution apparaît optimale pour bien d'autres projets industriels et hôteliers.

Un grand effort de communication est fourni pour la promotion de ces ouvrages, que ce soit directement par nos entreprises mais également grâce aux différents partenariats avec les médias locaux. Il est primordial de faire parler et de valoriser ce savoir-faire inégalable que nos entreprises ont développé ainsi que de communiquer à propos des possibilités qu'offre notre noble matériau pour la construction.

Notre savoir-faire en matière de construction, nous en avons tous conscience pour le pratiquer au quotidien, mais il nous appartient de le communiquer et de vulgariser notre discours pour faire passer le message auprès de nos futurs clients. Il faut que la variante bois pour la réalisation d'un ouvrage devienne une évidence pour nos amis architectes et maîtres d'ouvrage. A nous de le faire savoir !

L'évolution de nos processus de construction, l'énergie consacrée par les patrons de nos PME pour le développement continu, le maintien d'emplois, la recherche de concepts, de projets et d'idées ainsi que l'investissement en matière de communication me donnent un véritable sentiment de confiance pour relever les défis que la vie nous propose. La formation supérieure qui séduit de nombreux jeunes dans nos filières constitue également un signe encourageant pour le futur.

Nos entreprises – et notre filière en générale – savent s'adapter et évoluer rapidement, ceci afin de surmonter les défis de la construction et de l'entrepreneuriat. Je terminerai donc cette courte note personnelle en vous félicitant tous pour votre implication et l'engagement passionné que vous mettez dans la vie de vos entreprises. Bravo pour votre énergie et vive le bois !

Conclusion

Je ne saurais conclure mon rapport annuel sans remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

M. Martial Solioz, Vice-Président, Président du Groupement Valaisan des Menuisiers-Ebénistes (GVME) et Président de la Section de Sierre-Montana-Crans-Anniviers ;

M. Jérémie Fusay, Président du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC) ;

MM. Jean-Daniel Besse et François Zanolli, Présidents du Groupement Valaisan des Vitriers (GVV) respectivement en 2020 et 2021 ;

M. Marc Joris, Président de la Section de Martigny-Entremont ;

M. Edouard Chambovey, Président de la Section de Monthey-St-Maurice ;

M. Jean-René Roh, représentant du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC).

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

Je ne peux terminer ce chapitre sans adresser également des remerciements :

Au Bureau des Métiers par son directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Une mention particulière à trois d'entre eux :

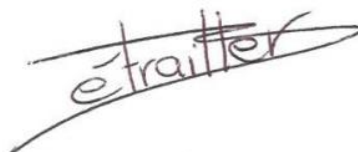
M. Lucien Christe, notre secrétaire patronal, **Mlle Rachel Dousse**, notre secrétaire patronale adjointe et **Mlle Larissa Zenklusen**, notre collaboratrice.

Merci à VOUS

Pour vous servir...

Maxime Métrailler

Président AVEMEC





Rapport d'activité du Directeur du Bureau des Métiers *Gabriel Décaillet*

2020, une année dont nous nous souviendrons tous ?

Au moment d'entamer la rédaction de ce rapport la Suisse et le Valais ouvrent timidement les portes des magasins qui vendent des biens « non-essentiels ». En même temps en Italie, en France et dans d'autres régions d'Europe, on s'attend à un durcissement des mesures de restriction de circuler liées au COVID-19.

L'année 2020 gardera dans nos mémoires une place bien à part, un peu comme un mauvais rêve, dont on ne s'est pas réveillé à temps ! et pourtant...

Pourtant, la construction a tiré son épingle du jeu bien mieux que d'autres secteurs de l'économie cette année. Si l'on tente une comparaison avec les secteurs de l'événementiel ou de la restauration, le contraste est flagrant. On peut sans doute se demander pourquoi ce fut le cas ?

Une partie non négligeable de la réponse tient à mon sens dans le fait que la construction s'est montrée forte et unie, mais surtout qu'elle pouvait compter sur des structures associatives solides !

Vous souvenez-vous de ce mois de mars où tout le monde avait peur de ce nouveau virus, certains entrepreneurs ont même décidé, sans doute pour faire pression sur le politique, et de leur propre chef, de fermer temporairement boutique et l'ont signalé dans le journal... La fermeture fut très brève heureusement. Et vous souvenez-vous de ces syndicalistes qui prétendaient que le respect des mesures sanitaires était impossible sur les chantiers et qui demandaient au Conseil d'Etat de tout fermer.

Heureusement, ces francs-tireurs et les syndicalistes n'ont pas été suivis, et la construction est restée opérationnelle durant l'année 2020. Bien sûr il a fallu mettre en place des mesures dans chaque entreprise pour respecter des directives sanitaires loin d'être la norme jusque-là. Il a également été indispensable de faire preuve de souplesse, de réactivité et d'innovation pour établir dans chaque entreprise des plans de sécurité pour veiller à limiter la propagation du virus.

D'un autre côté, des aides ont profité à nos entreprises sur le plan financier avec les indemnités APG ou les aides RHT. En outre, les prêts COVID-19 garantis par la Confédération allant jusqu'à 10% du chiffre d'affaires ont pu être délivrés rapidement aux entreprises subissant une crise de liquidités temporaire liée à cette pandémie.

Les deux sondages réalisés en avril et mai par le Bureau des Métiers et l'AVE ont clairement montré que l'impact du ralentissement n'était pas aussi fort qu'on pouvait se l'imaginer à la fin du mois de mars. L'été 2020, l'entre deux vagues, on a même pu voir un effet de rattrapage des travaux qui n'avaient pas pu être réalisés au printemps.

Pour chaotique qu'elle fut, cette année 2020 aura permis de stimuler beaucoup la créativité des milieux du bâtiment et mis le doigt sur quelques points faibles. La santé et les conditions de travail sur les chantiers sont sorties sans doute renforcées de cette crise. L'importance pour les entreprises d'avoir à leur disposition des supports associatifs forts, capables de les aiguiller dans la recherche de bonnes solutions adaptées à leur besoin aura été mis en évidence comme jamais.

Rien, ou presque, ne s'est arrêté...

Toutes les assemblées et autres comités de caisses ont continué de fonctionner, mais sous une forme différente. En effet, que ce soit par ZOOM, par TEAMS, par Webex, par SKYPE ou d'autres systèmes de visioconférence toutes les décisions importantes ont été prises.

Rester opérationnel et à disposition des entreprises tel aura été le leitmotiv de notre institution patronale. Celui-ci a été repris par nos équipes dans des circonstances pas toujours optimales et de loin.

Bien sûr, il manquait le côté convivial de la rencontre si cher au cœur des milieux professionnels, tant il est vrai que les discussions informelles autour d'un verre parviennent souvent à jeter des ponts entre les individus et facilitent les décisions à prendre.

Gageons que dans une année, une fois que nous aurons été dûment vaccinés, la vie d'avant pourra retrouver un peu de place. L'avantage de cette crise, c'est qu'elle nous aura permis d'apprendre vite à nous servir de certains outils et la mise en place du télétravail.

L'art de bâtir face au défi de la relève...

Depuis des années, le monde de la construction cherche le moyen de parler au grand public et aux jeunes pour qu'ils s'intéressent à ce secteur économique et pour assurer une relève qui tarde à montrer qu'elle est bien réelle.

Si les chiffres du nombre d'apprentis effectivement en formation ont cessé de diminuer l'an passé, la situation reste préoccupante.

Pour pallier à ce phénomène de nombreuses discussions pour convaincre les responsables associatifs de mettre leurs moyens de communication en commun ont eu lieu. Le Bureau des Métiers qui était parti seul dans un gros projet de communication a finalement pu trouver une solution et rallier l'AVE pour une campagne commune dans la presse quotidienne. Cette campagne – 6 doubles pages durant l'année 2021 – a débuté le 26 février 2021.

Economie circulaire et proximité

En outre, la campagne de sensibilisation « Je consomme local. Et vous ? » a pu être lancée avec un timing parfait, au début de la deuxième vague cet automne. Cette campagne a pris la forme de bâches de grande taille (5m sur 3m) qui ont été posées sur différents chantiers dans

tout le Valais. Des autocollants à mettre sur les voitures ou de la correspondance ont pu être distribués ; Ces derniers ont connu un vif succès. De plus, les réseaux sociaux se sont saisis de notre slogan et l'ont répercuté au-delà de ce que l'on s'imaginait au début.

Cette campagne se prolonge ce printemps 2021.

2021, le Bureau des Métiers poursuit sa route vers la simplification de l'appareil administratif

...e-business !

A la fin du mois de février 2021, il y avait 1'830 entreprises occupant du personnel qui étaient annoncées auprès de notre Centre patronal. Parmi celles-ci, 77 %, soit 1'416 entreprises, utilisent désormais notre portail e-business pour l'annonce en ligne de leurs collaborateurs et les salaires de leur entreprise. Le Bureau des Métiers a notamment simplifié certains processus pour les entreprises de location de service qui peinaient à rejoindre notre portail jusqu'ici pour des raisons structurelles.

Longtemps attendues, c'est désormais une chose faite et qui fonctionne bien : l'ensemble des demandes de prestations concernant les vacances, les absences justifiées pour cause de déménagement, de mariage, de décès, etc. seront possibles en ligne. Cette année, c'est au tour des demandes et de la gestion des cas de maladie que l'effort est mis, toujours dans le même esprit de simplifier et de faciliter les relations entre le prestataire de service et l'entreprise.

On le voit, le portail e-business s'impose comme l'outil de communication privilégié avec nos entreprises. Il le sera de plus en plus à l'avenir.

D'autres services sont à venir et le Bureau des Métiers peut d'ores et déjà affirmer avec confiance que sa mutation vers l'économie 2.0 est en bonne voie.

...2020, la solution juridique est en place

Plus de 110 millions de francs !

C'est la somme des salaires annoncés dans le cadre de notre solution de protection juridique globale.

La complexité des relations d'affaires et la gestion des risques liés à la conduite d'une entreprise en général ne cessent d'augmenter. Pour les entrepreneurs, le besoin d'un soutien permanent et fiable en matière juridique est aujourd'hui une nécessité.

Devant cette nouvelle réalité, le Bureau des Métiers a développé au bénéfice des patrons de PME une solution juridique intégrale. Fruit d'un partenariat avec une compagnie d'assurance spécialisée, notre solution bénéficie désormais d'un réseau de 70 juristes sur lequel s'appuyer en cas de besoin.

Effective en deux langues nationales et couvrant la totalité des domaines de protection juridique, cette solution présente en outre un rapport prix/prestations très avantageux.

Si en 2019 le démarrage était encore d'actualité avec ses inévitables petits bugs à régler, dès la fin de 2020 on peut dire que les erreurs de jeunesse ont été corrigées et que la campagne de promotion a bien commencé (nouveau flyer, nouveau site internet, nouvelle newsletter, visite d'entreprises, etc.).

En cas d'adhésion l'entreprise bénéficie d'une protection globale :

- Cette solution couvre l'ensemble des domaines du droit (ex : contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de travail, circulation routière, marchés publics, etc.) et permet un accompagnement de l'entrepreneur lors de procédures devant la justice.
- Elle intègre le volet conseil juridique qui n'appartient normalement pas à ce genre de couverture.
- Le prix d'une telle couverture a été négocié et dépend de la masse salariale de l'entreprise. Les tarifs sont très compétitifs et se trouvent sur notre page internet.
- Un petit flyer élaboré par le Bureau des Métiers donne un aperçu de ce que couvre concrètement cette nouvelle solution juridique.

L'entreprise qui n'adhère pas à la solution juridique :

- Ne bénéficie pas des couvertures et doit supporter elle-même les conséquences de la survenance d'un risque juridique.
- Verra ses demandes de conseils juridiques facturées au prix de Fr. 300.-/h (Fr. 200.-/h pour membres d'associations patronales affiliées au Bureau des Métiers). La prise en charge des frais de justice n'est pas comprise dans ce tarif.

Il en va des questions juridiques comme des accidents. Ce n'est que lorsqu'ils sont arrivés que l'on se pose la question de savoir si l'on est bien assuré.

La vie d'une entreprise comporte des risques. Ceux-ci doivent être pris en compte et réduits au maximum.

N'attendez donc pas pour souscrire à cette nouvelle solution construite pour vous et remplissez sans tarder votre bulletin d'adhésion. Lors de la survenance d'un cas, il est déjà trop tard. C'est en amont que l'on résout souvent les problèmes juridiques en évitant qu'ils se produisent.

Nous sommes convaincus que la solution proposée répond à vos besoins.

Notre avocate, Me Alice Vanay se tient volontiers à votre disposition pour plus de renseignements sur ce sujet.

Je consomme local. Et vous ?

Dans la foulée de la campagne voulant mettre en valeur les artisans locaux porteurs du Dr' Jope, la campagne 2020 du BM avait pour thème « Je consomme local. Et vous ? ».

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette campagne est arrivée à point nommé et a démarré de façon presque concomitante avec la 2ème vague de la pandémie.

L'originalité de l'affichage avec des bâches de 5m sur 3m qui ont orné des chantiers à travers tout le canton. Des autocollants pour voitures ou plus petits ont pu être distribués en grand nombre.

De nombreuses personnalités ont repris notre slogan sur leur page Facebook, le Grand Conseil Valaisan a même pu bénéficier d'une exposition temporaire sur le sujet dans le cadre de sa séance de septembre 2020 au CERM de Martigny.

Il ne reste désormais plus aux consommateurs, sensibilisés par cette campagne, qu'à passer de la parole aux actes en faisant jouer les circuits courts et en s'adressant aux artisans locaux.

Le service de formation du Bureau des Métiers – une expertise reconnue

Il y a bien longtemps que la formation des collaborateurs des entreprises membres des associations du Bureau des Métiers est organisée et se développe chaque année.

Aujourd'hui, les compétences techniques ne suffisent pourtant plus ! Il s'agit de motiver ses collaborateurs, d'imprimer une vision d'avenir de l'entreprise, de créer du sens à un savoir-faire en se basant sur des valeurs propres.

Désormais, le Bureau des Métiers offre des cours spécifiques pour patrons de PME. Il y est question de management d'équipes bien sûr, mais aussi de gestion du temps ou d'autres domaines directement liés à la gestion administrative d'une entreprise. Il s'agit ici de constituer la chaîne de valeurs pour répondre encore mieux aux attentes des clients d'aujourd'hui.

Ces cours recueillent un franc succès et élargissent encore la palette de l'offre de cours mis à disposition par le Bureau des Métiers.

Rendez-vous à la prochaine Journée du Bureau des Métiers

Il en va des rapports comme des longs discours ! Ils finissent tous par lasser le lecteur ou l'auditoire.

J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous pour la Journée du Bureau des Métiers qui se tiendra, nous l'espérons cet automne si les contraintes sanitaires le permettent.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2ème vendredi est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de celle de 2019 y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2021.

Pour vous servir...

Gabriel Décaillet

Directeur du Bureau des Métiers



Coordonnées **AVEMEC**

Secrétaire patronal

Lucien Christe

lucien.christe@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 41

**Secrétaire patronale
adjointe**

Rachel Dousse

rachel.dousse@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 18

Collaboratrice

Larissa Zenklusen

larissa.zenklusen@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 36

c/o Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20

1950 Sion

Tél. : 027 327 51 11 Fax : 027 327 51 80

